KENYA

Faits marquants

- À la fin de l'année 2009, le HCR assistait près de 358 930 réfugiés, 60 000 nouveaux demandeurs d'asile somaliens et une centaine de milliers d'apatrides.
- Le HCR a transféré quelque 12 900 réfugiés somaliens précédemment hébergés des camps surpeuplés de Dadaab au camp de Kakuma.
- Quelque 700 réfugiés ont été rapatriés au Sud-Soudan.
- Le Haut Commissariat a participé au groupe de travail national sur la protection, bien qu'il ait réduit ses interventions en faveur de plus de 100 000 déplacés internes.
- Le HCR a recommandé d'inclure dans le projet de constitution kényane des dispositions visant à régler les problèmes de nationalité qui se posent aux apatrides vivant dans le pays.

Environnement opérationnel

Le climat politique est demeuré stable au Kenya. Cependant, l'économie a souffert du ralentissement du tourisme. Le pays a également été éprouvé par une sécheresse persistante, qui a duré toute l'année.

L'afflux de réfugiés somaliens a continué
d'avoir un impact sur les ressources des
zones d'accueil de réfugiés, qui
s'amenuisent. La fermeture de la frontière
entre le Kenya et la Somalie a dissuadé
nombre de demandeurs d'asile somaliens de
solliciter une protection internationale. Les
demandeurs qui sont parvenus à franchir la
frontière ont été logés dans les camps de
réfugiés existants, dont la capacité d'absorption arrive à
saturation et où les ressources disponibles suscitent des rivalités
de plus en plus âpres.

Dans le même temps, le pays a été sujet à une augmentation de la criminalité, qui a gravement menacé la sécurité du personnel humanitaire.

Réalisations et impact

• Objectifs principaux

Les objectifs principaux du HCR dans le cadre du programme annuel étaient de maintenir des normes internationales de protection et une aide juridique pour les déplacés ; de faciliter le rapatriement librement consenti de quelque 10 000 réfugiés soudanais ; d'appuyer les demandes de réinstallation de quelque 5 000 réfugiés ; de faciliter l'intégration sur place d'au moins 200 réfugiés dans le cadre de la loi de 2006 sur les réfugiés ; et



d'accroître l'autosuffisance des réfugiés en consolidant les projets destinés à procurer des moyens d'existence durables. Le Haut Commissariat entendait également soutenir les femmes réfugiées et les jeunes par des formations techniques, hiérarchiser les programmes en fonction des priorités au camp de Kakuma et renforcer la capacité du Gouvernement à mettre en œuvre la loi de 2006 sur les réfugiés.

Les principaux objectifs du HCR au titre des trois programmes supplémentaires étaient d'offrir une aide d'urgence aux nouveaux arrivants somaliens ; d'aménager un nouveau camp afin de décongestionner les trois camps de réfugiés de Dadaab ; de veiller à ce que les problèmes de protection des déplacés soient réglés, par des interventions rapides menées en étroite coordination avec les autorités et les partenaires au sein du module ; de faciliter le retour des déplacés internes dans leur localité d'origine, leur intégration dans les lieux où ils étaient déplacés ou encore leur déménagement dans une autre région du pays ; et de promouvoir le rapatriement de 20 000 réfugiés au Sud-Soudan, dans la sécurité et la dignité.



Protection et solutions

Bien que la police et les autorités locales aient été informées des éléments pertinents du droit international et de l'application de la loi kényane sur les réfugiés, les arrestations arbitraires de demandeurs d'asile et de réfugiés se sont poursuivies au Kenya. Le HCR et ses homologues gouvernementaux ont continué d'offrir une protection aux réfugiés et ont amélioré les procédures d'enregistrement et de détermination de leur statut. Le Haut Commissariat a néanmoins eu des difficultés à gérer le nombre croissant de réfugiés et de demandeurs d'asile.

Au cours de l'année, le HCR est intervenu auprès des autorités locales et a négocié la libération de centaines de réfugiés et de demandeurs d'asile qui avaient été arrêtés pour immigration illégale ou pour déplacement non autorisé hors des camps. L'Organisation a aidé des avocats de la région à se doter de moyens plus solides pour aborder les problèmes de protection des réfugiés et être ainsi en mesure d'aider ces populations pendant les procès. Quelque 72 000 nouveaux arrivants somaliens ont été enregistrés, même si la frontière demeurait officiellement fermée. La coordination entre le HCR et les pouvoirs publics, au sujet des activités de suivi aux frontières, s'est améliorée au cours de l'année.

Le manque de terrains pour loger les nouveaux arrivants, qui affluaient en grand nombre, et la fermeture de la frontière ont eu un effet négatif sur les conditions pour les réfugiés et les demandeurs d'asile. Une opération de vérification a été menée dans les camps d'Ifo et d'Hagadera et les cas de quelque 174 800 ont été traités. Les services gouvernementaux ont enregistré quelque 9 200 naissances et délivré les certificats correspondants.

Activités et assistance

Abris et autres infrastructures : le HCR et ses partenaires ont construit 8 900 abris et 2 600 latrines supplémentaires à

Dadaab. Cependant, il aurait été nécessaire d'en construire plus pour répondre aux besoins des nouveaux arrivants somaliens.

Activités génératrices de revenus : plus de 9 800 réfugiés et 600 membres des communautés d'accueil ont reçu des semences de légumes. En outre, près de 1 200 familles réfugiées ont été formées à la culture potagère, à la culture maraîchère et à la culture étagée.

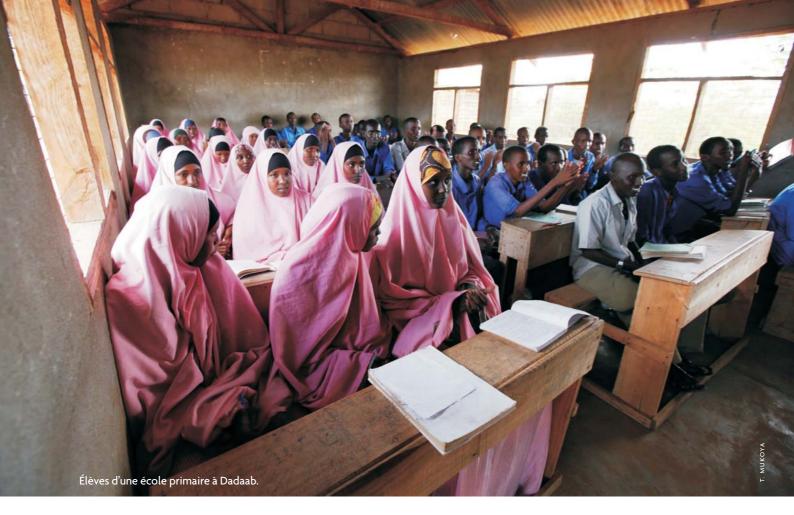
Appui opérationnel (aux agences): le HCR a offert un appui administratif au personnel international travaillant au Burundi, en RDC, en Érythrée et au Soudan. Des formations relatives au Code de conduite, à la sécurité et au logiciel Focus ont été organisées à l'intention du personnel de tous les bureaux. Les coûts de transport aérien (à bord d'avions affrétés) en direction et à partir de Nairobi ont été pris en charge pour le personnel opérationnel et les missions. Les fonctionnaires des administrations locales ont bénéficié d'une aide sous forme de matériel de bureau, de fonds et de formations.

Assainissement : le HCR et ses partenaires ont construit 8 900 abris et 2 600 latrines supplémentaires. Le nombre de latrines existantes ne répondait qu'à 18 pour cent des besoins totaux, le nombre d'utilisateurs par latrine ayant augmenté en raison de l'arrivée incessante de réfugiés dans les camps.

Assistance juridique: les réfugiés et les demandeurs d'asile arrêtés à tort par la police pour immigration illégale ont bénéficié d'une aide juridique gratuite. L'enregistrement et la détermination du statut ont été assurés conformément aux procédures du HCR. Suite aux très nombreuses interventions du HCR, la communauté nubienne s'est vu allouer, pour la première fois depuis que le Kenya a accédé à l'indépendance en 1963, un code ethnique lors du recensement national.

Besoins domestiques : quelque 96 500 jerrycans, 78 900 bâches goudronnées, 96 000 couvertures, 15 500 lots d'ustensiles de cuisine et 590 tonnes de savon ont été distribués.

Personnes relevant de la compétence du HCR						
Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans	
Réfugiés	Somalie	310 300	310 300	49	52	
	Soudan	20 300	20 300	44	49	
	Éthiopie	17 100	17 100	40	29	
	RDC	3 600	3 600	46	44	
	Ouganda	2 800	2 800	43	19	
	Rwanda	2 500	2 500	52	36	
	Burundi	1300	1 300	50	29	
	Érythrée	1 000	1000	46	22	
	Pays divers	50	50	26	24	
Demandeurs d'asile	Éthiopie	14 500	14 500	46	41	
	RDC	2 400	2 400	46	38	
	Soudan	900	900	41	50	
	Érythrée	300	300	44	16	
	Burundi	280	280	44	40	
	Ouganda	180	180	42	33	
	Somalie	180	180	47	31	
	Rwanda	160	160	41	32	
	Pays divers	30	30	34	25	
Déplacés internes	Kenya	399 000	149 000	-	-	
Apatrides	Apatrides	100 000	-	-	-	
Déplacés de retour et ceux dans une situation assimilable	Kenya	5 000	5 000	-	-	
Réfugiés rapatriés	Pays divers	450	450	46	-	
Total		882 330	532 330			



Eau: le volume d'eau fourni en moyenne à Dadaab était de 16 litres par personne et par jour. La distance moyenne entre les habitations et les points d'eau était de 300 mètres. Afin de réduire les fuites, 107 km de conduites ont été réparés. À la fin de l'année, les réfugiés de Kakuma recevaient en moyenne 26 litres d'eau par personne et par jour en raison de la diminution de la population réfugiée et des réparations effectuées sur le réseau.

Éducation: le nombre d'enfants scolarisés dans les camps de Dadaab a augmenté, aussi bien dans le primaire que dans le secondaire, passant de 39 800 élèves (15 000 filles) en 2008 à 45 000 (17 400 filles) en 2009. Cette augmentation était due en partie à des campagnes de sensibilisation sur l'importance des études pour les filles. En outre, l'accès à l'enseignement a été facilité par la construction de nouvelles structures, en particulier d'une école primaire à Ifo. Les jeunes filles ont également été encouragées par la distribution accrue de protections périodiques, d'uniformes et de supports pédagogiques.

Production vivrière : les réfugiés se sont procurés des compléments nutritionnels en produisant des légumes dans des potagers classiques et étagés.

Santé et nutrition: le taux de mortalité brut s'est élevé à 0,2 pour mille par mois et le taux de mortalité des moins de cinq ans à 0,7 pour mille. Les services de santé étaient insuffisants, en raison d'un afflux important de réfugiés. La plupart des indicateurs de santé faisaient apparaître une dégradation par rapport à 2008. Un début d'épidémie de choléra a été signalé à Kakuma en septembre 2009.

Services communautaires : le HCR a encouragé la parité hommes - femmes dans les structures de direction des camps. Afin d'accroître l'autosuffisance, il a fourni aux réfugiés 17 machines et du coton pour produire des serviettes hygiéniques.

Les cas de maltraitance et les autres affaires en rapport avec la protection des enfants ont été traités au travers d'arbitrages communautaires. En outre, 16 jeunes filles qui risquaient d'être victimes de sévices ont bénéficié d'une aide pour poursuivre leurs études.

Sylviculture : une surface d'environ 59 hectares a été réhabilitée dans le cadre d'un programme de protection de l'environnement. Plus de 8 000 réchauds à haut rendement énergétique ont été distribués.

Transport et logistique : tous les camions ont été entretenus régulièrement au cours de l'année. De nouveaux véhicules ont été fournis aux partenaires d'exécution afin de garantir la prestation des services en temps voulu.

Vivres : Les taux de malnutrition aiguë ont augmenté à Dadaab, passant de 10 pour cent en 2008 à 17 pour cent en 2009 pour la malnutrition globale et d'1,5 pour cent en 2008 à 2,6 pour cent en 2009 pour la malnutrition sévère. Une telle hausse est révélatrice d'une situation critique. Selon une étude menée en octobre 2009 auprès des ménages, 73 pour cent des enfants de moins de cinq ans étaient anémiques et la malnutrition aiguë était la première cause de mortalité chez les enfants âgés de cinq ans ou moins.

Contraintes

En dépit des améliorations apportées dans les camps de Dadaab, des insuffisances subsistent, en raison de l'afflux constant de nouveaux arrivants.

Les réfugiés soudanais sont moins désireux de regagner leur pays en raison de problèmes de sécurité, ainsi que du manque de services et d'infrastructures au Sud-Soudan. L'intégration des réfugiés sur place ne peut toujours pas être envisagée, le Gouvernement y étant opposé. La population urbaine a

Kenya

augmenté, en raison de l'arrivée de nouveaux réfugiés et de la capacité d'absorption insuffisante des camps. L'assistance aux déplacés internes a été restreinte, en raison d'un manque de ressources. Les efforts déployés par le HCR pour renforcer les capacités du département ministériel chargé des réfugiés et d'autres institutions gouvernementales n'ont pour l'heure pas produit beaucoup de résultats tangibles.

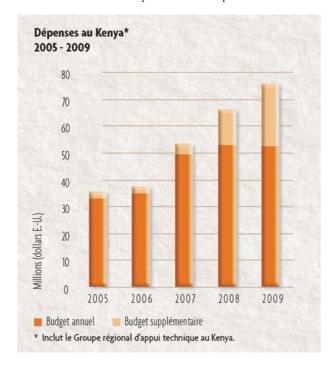
La sécurité des humanitaires et des réfugiés représentait toujours un grave motif de préoccupation tant au camp de Kakuma que dans ceux de Dadaab. Il a été difficile d'obtenir des terrains pour agrandir les camps ou en aménager de nouveaux, raison pour laquelle la prestation de services est demeurée inférieure aux normes.

Informations financières

En 2009, l'opération au Kenya a été amplifiée afin de venir en aide à 60 000 réfugiés somaliens supplémentaires. Cependant, les ressources disponibles n'ont pas permis au HCR de respecter des normes d'assistance acceptables. Du fait de l'augmentation du nombre de réfugiés somaliens et de l'engagement du Haut Commissariat dans la protection et l'assistance en faveur des déplacés internes, le budget pour les opérations au Kenya a augmenté, passant de 19,2 millions de dollars E.-U. en 2004 à 89,76 millions en 2009.

Organisation et mise en œuvre

En 2009, les opérations du HCR au Kenya ont été gérées par la délégation de Nairobi et deux sous-délégations en poste à Dadaab et à Kakuma. Une présence a été implantée sur le



terrain, à Eldoret, pour répondre aux besoins des déplacés internes. L'équipe du HCR au Kenya était composée de 258 personnes, comprenant 40 fonctionnaires internationaux, 195 collaborateurs nationaux, 10 JEA et 13 VNU.

Collaboration avec les partenaires

Le HCR a continué à entretenir d'étroites relations de travail avec son homologue gouvernemental, le Département chargé des affaires de réfugiés au sein du ministère de l'Immigration et de l'Immatriculation des personnes. L'Organisation a également forgé des partenariats avec les ministères chargés de l'environnement, de la santé et de la sécurité, et coordonné ses activités avec celles de toutes des institutions onusiennes et d'autres partenaires.

Évaluation générale

Le programme du HCR au Kenya a rapidement pris de l'ampleur, essentiellement en raison de l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile et de réfugiés somaliens à Dadaab. Les relations avec la communauté d'accueil étaient tendues à Dadaab, en partie parce que le HCR et ses partenaires n'étaient pas en mesure de répondre aux attentes et aux exigences de la population locale. Le HCR prépare actuellement des projets destinés à la communauté d'accueil afin d'améliorer la situation. La surpopulation des camps continue à poser un problème majeur, compte tenu du nombre de nouveaux arrivants. Des efforts ont été déployés pour transférer des réfugiés de Dadaab à Kakuma mais l'opération s'est avérée coûteuse et son impact, limité. La seule solution viable consisterait, semble-t-il, à aménager deux nouveaux camps.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Gouvernement : Département chargé des affaires de réfugiés

ONG: African Development and Emergency Organization, CARE International, Centre for Domestic Training and Development, Comité international de secours, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, Fédération luthérienne mondiale, Film Aid International, GOAL (Irlande), Handicap International, Kenya Community Paralegal Association, Kenya Magistrates and Judges Association, Legal Advice Centre, National Council of Churches of Kenya, Save the Children Fund (R.-U.), Service jésuite des réfugiés, Société kényane de la Croix-Rouge

Autres: Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit

Partenaires opérationnels

Gouvernement : ministère de l'Éducation, ministère de l'Immigration et de l'Immatriculation des personnes, ministère de l'Intérieur (Service des mineurs), ministère de la Santé

ONG : Agenzia per lo Sviluppo del Non Profit (Italie), Cooperazione Internazionale, Cooperazione e sviluppo (Italie), Médecins Sans Frontières, Oxfam. Salésiens de Don Bosco

Autres: BSP-ONU, FNUAP, OIM, OMS, PAM, Programme des VNU, UNICEF

Budget, revenus et dépenses au Kenya (dollars EU.)						
	Budget final	Revenus issus des contributions	Autres fonds disponibles	Total des fonds disponibles	Total des dépenses	
Budget annuel	54 925 754	36 686 549	18 907 172	55 593 721	52 526 938	
Déplacés internes au Kenya - BS	3 701 916	998 588	1 630 644	2 629 232	2 340 635	
Situation somalienne - BS	0	0	151 906	151 906	0	
Assistance d'urgence pour les réfugiés somaliens à Dadaab - BS	65 559 915	18 145 487	10 526 299	28 671 786	18 678 918	
Retour et réintégration des réfugiés soudanais et des déplacés internes - BS	3 420 801	78 581	1 262 128	1 340 709	1 340 709	
Programme post-rapatriement en Éthiopie, au Kenya et en Ouganda - BS	1 401 869	271 817	351 414	623 231	623 231	
Activités de préparation liées à la grippe aviaire et humaine - BS	78 473	0	78 473	78 473	78 473	
Sous-total du budget supplémentaire	74 162 974	19 494 473	14 000 863	33 495 336	23 061 965	
Total	129 088 728	56 181 021	32 908 035	89 089 057	75 588 903	

Note: Les programmes supplémentaires n'incluent pas un coût d'appui de sept pour cent prélevé sur les contributions pour couvrir les dépenses indirectes du HCR. Les revenus issus des contributions incluent des contributions affectées au niveau du pays. Les autres fonds disponibles incluent les transferts des contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

Ventilation des dépenses		Projets des années précédentes		
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budgets annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	11 331 007	3 040 809	14 371 816	(
Abris et infrastructure	1 121 815	2 282 568	3 404 383	1706 07
Appui opérationnel (aux agences)	6 162 778	1 577 436	7 740 214	1 617 31:
Assainissement	880 636	130 934	1 011 569	1 094 976
Assistance juridique	1 863 716	1 947 846	3 811 562	279 92
Besoins domestiques	1 732 043	3 285 478	5 017 521	125 48
Bétail	3 078	0	3 078	(
Eau	947 603	386 198	1 333 801	428 739
Éducation	1 937 331	466 902	2 404 233	927 71
Production vivrière	2 045	0	2 045	3 90.
Santé et nutrition	5 049 605	300 150	5 349 755	1 699 48
Services communautaires	634 679	753 684	1 388 363	357 580
Sylviculture	133 870	456 269	590 138	64 14
Transport et logistique	2 036 414	1 493 586	3 530 000	674 63
Vivres	1 878 660	1 301 586	3 180 246	25 48.
Versements aux partenaires d'exécution	7 876 145	5 194 294	13 070 439	(9 005 446
Sous-total des activités opérationnelles	43 591 426	22 617 740	66 209 165	(
Appui aux programmes	8 935 512	444 226	9 379 738	(
Total des dépenses	52 526 938	23 061 965	75 588 903	(
Annulation sur les dépenses des années p	récédentes			(1 211 907
Versements aux partenaires d'exécution				
Paiements effectués	18 797 538	8 899 000	27 696 538	
Dépenses rapportées	(10 921 392)	(3 704 706)	(14 626 099)	
Solde	7 876 145	5 194 294	13 070 439	
Rapport de l'année précédente				
Versements aux partenaires d'exécution				
Dû au 1 ^{er} janvier	11 021 58			
Dépenses rapportées	(9 005 44			
Remboursés au HCR	(1 093 90			
Ajustement dû aux taux de change				
Dû au 31 décembre				922 2